

CONSEIL COMMUNAL DU 27 JUILLET 2020

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./MMES. C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler,
A. Kremer, R. Miny, J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

À l'unanimité, le conseil communal arrête un nouveau règlement de police remplaçant celui de 1967, avec les chapitres suivants:

- Sûreté, salubrité et commodité du passage dans les rues, places et voies publiques
- Tranquillité publique
- Ordre public
- Parcs, jardins publics, lieux de récréation, aires de jeu et bois
- Tenue des chiens et dispositions générales sur les animaux
- Dispositions pénales et abrogatoires

- CIRCULATION

Le conseil communal arrête à l'unanimité quelques modifications du règlement général de circulation dans la commune de Mersch et confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- URBANISME

Le conseil communal, à l'unanimité,

- a) refuse la demande de lotissement présentée par la société KVAADRAT Sàrl de Steinsel relative à la division d'une propriété sise à Schoenfels, 16, Kremesch Oicht, en quatre lots en vue de leur affectation à l'habitation et à la construction. La configuration de ce terrain ne se prête pas à la construction de 4 maisons telles que projetées.
- b) décide d'édicter une servitude d'interdiction de lotissement et de construction frappant des fonds sis à Mersch, rue d'Arlon 1-3, pour la durée d'une année.
- c) approuve la convention-cadre concernant la réalisation conjointe, par tous les acteurs concernés, du projet d'aménagement particulier (PAP) «Quartier de l'Alzette» à Mersch.

Acteurs concernés:

- Administration communale de Mersch
- Société en commandite simple Rives de l'Alzette Secs
- Société Nouvelle Luxlait Produits Sàrl
- État du Grand-Duché de Luxembourg
- Société des Habitations à Bon Marché SA

La convention-cadre règle:

- l'aménagement d'un parc le long de l'Alzette à l'extérieur du périmètre du PAP
- la réalisation d'un immeuble en copropriété près du «Quartiersplatz»
- la réalisation d'emplacements de stationnement pour voiture accessibles par le prédit immeuble ainsi qu'un parking extérieur
- la réalisation de logements à coût modéré
- la réalisation de deux crèches

- la construction d'une voirie de l'État en tant que chemin repris (CR) ainsi que la prise en charge des coûts d'infrastructures et de réseaux
 - la cession gratuite au domaine public des infrastructures et équipements publics du PAP
 - le remboursement des frais préfinancés par la commune de Mersch
- d) approuve le projet d'exécution et la convention relatifs au PAP «Quartier de la Gare - État» portant sur des fonds sis à Mersch, rue de le Gare, pour le compte de l'État du Grand-Duché de Luxembourg.
- e) approuve le projet d'exécution et la convention relatifs au PAP «Viischt Gewan» portant sur des fonds sis à Reckange, «In der vordersten Gewann», pour le compte de la société Loginter Sàrl de Mersch.
- f) approuve le projet d'exécution et la convention relatifs au PAP «Milleknepchen - Phase 3» portant sur des fonds sis à Rollingen, «Auf dem Millenknepchen», «In den Anwender» et «In den Bohnenstuecker», pour le compte de la société Houseconcept-Millenkneppchen SA de Steinsel.

- DEVIS

Le conseil communal approuve à l'unanimité le devis pour l'aménagement d'une canalisation pour l'évacuation des eaux pluviales dans la rue du Knapp à Moesdorf au montant total de 425.000,00 € TTC.

- VOIRIE RURALE

Le conseil communal arrête à l'unanimité le programme 2021 qui comprend des travaux de réfection à :

- Reckange, chemin Hingerhaff, sur une longueur de 900 m
- Moesdorf, Auf dem Kacheberg, sur une longueur de 300 m
- Essingen, chemin Langfeld, sur une longueur de 800 m

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'acte de vente, par lequel la Commune de Mersch acquiert sur les consorts Oswald de Dudelange et Pettingen un terrain de 44,54 a, sis à Pettingen «Auf der Dausselwies», au prix total de 31.178,00 €. Utilité publique: construction d'une route de substitution N7/CR123.
- b) le compromis d'échange par lequel le syndicat intercommunal SIDERO cède à la Commune de Mersch une parcelle de terrain de 80 a, sise à Mersch «Auf Eischelt». En contrepartie la Commune cède au SIDERO deux parcelles de terrains de 30,20 ares, sises à Pettingen «Eischleid» au prix de 500,00 € l'are. Il reste une soulte en faveur du SIDERO de 24.900,00 €.

- FINANCES COMMUNALES

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) les déclarations de recettes de l'exercice 2019 au total de 10.810,00 € et
- b) les déclarations de recettes de l'exercice 2020 au total de 3.304.671,49 €.

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS